

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 28 MARS 2023

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes MONJOINT, BOUQUET, DELAITTRE, BABILAUD, M. MAGRE

Les représentants de la mairie : M. MILLEREUX (Adjoint chargé des affaires scolaires), M HENOFF (Conseiller municipal)

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LACANAL BLAIN, DUPEUX, LAUVERJAT, BARBIER, AUDEBERT, M. LEBRET

Le DDEN : M BOUQUIN

- **Membres excusés**

M DUPERAT, maire de MARMAGNE

Mme URIEN-LAURENT, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

Mme SCHUMACHER, enseignante de l'école

M DESJARDIN, enseignant ZIL

Mme BERRUET, enseignante Brigade

M BERGER, LAURENSEN, représentants de parent élus

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

Aucun retour n'a été formulé par les familles.

2) VIE DE L'ECOLE

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

PS	23	Mme THUIZAT
MS-GS	24 (18+6)	Mme LACANAL BLAIN
GS-CE1	20 (14+6)	Mme AUDEBERT / Mme SCHUMACHER
CP	24	M. LEBRET
CE1-CE2	21 (13+8)	Mme DUPEUX
CE2 -CM1	23 (8+15)	Mme LAUVERJAT
CM2	27	Mme BARBIER
Total	162 élèves	(67 élèves de maternelle et 95 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'élève toujours à 23,1 élèves. Il y a eu six départs et une arrivée depuis le précédent Conseil d'école.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 27 élèves de CM2 vers le collège, de l'arrivée de 15 élèves en PS probablement, une première estimation a été proposée aux services de la DSDEN et à ce jour, les chiffres sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	23	18	20	24	19	16	15

Cela représente pour le moment un total de 150 élèves, soit une diminution de 12 élèves. Mais ces prévisions ne tiennent pas compte d'arrivées et de départs éventuels, ou encore de maintiens dans un niveau donné ou d'une orientation. Ces effectifs ne sont donc pas définitifs. Les propositions de passage seront transmises aux familles en mai 2023.

Mme MONIER Françoise, responsable de la restauration scolaire, est partie à la retraite le 9 mars. Mme GUILLAUME Stécy la remplace sur son poste.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La classe de CM2 a terminé son cycle natation au centre nautique de Saint Doulchard. Certains élèves ont déjà obtenu leur savoir nager. Cette validation pourra se faire également au collège, en fin de cycle 3, pour ceux qui ne l'auront pas obtenu cette année.

Deux autres classes devraient bénéficier d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard :

- 8 séances pour les CE2-CM1
- 7 séances obtenues en plus pour les CE1 (des deux classes réunis).

Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Un cycle de tennis de table a commencé en janvier. Il a lieu au gymnase pour les classes de CM2 et CE2-CM1 (pendant le temps scolaire). Nous remercions d'ailleurs la municipalité pour la mise à disposition du gymnase tout au long de l'année.

Les classes de CP et CE1 CE2 bénéficieront de séances d'initiation au football sur proposition du conseiller pédagogique EPS dès début mai.

En novembre, toutes les classes de l'école (sauf la PS) ont visité une exposition de photos (portraits en noir et blancs) en présence du photographe revenu d'un voyage en Inde. Cette exposition était multi-sensorielle : écoute musicale, observation, odeurs, échanges avec l'artiste.

En décembre, l'Amicale Laïque des Parents d'élèves a pu, avec le concours des enseignants, organiser son marché de Noël dans la salle de motricité et la cour de la maternelle. Une vente de sapins au profit de l'Amicale, ainsi que celle d'objets réalisés par les élèves, a permis une rencontre des familles à l'école.

Un escape game de Noël a été organisé avec la participation des familles pour les classes de MS/GS et GS/CE1 par les 2 maîtresses.

Tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle de Noël financé exclusivement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves.

Le Père Noël nous a rendu visite juste avant les vacances. Les élèves ont tous reçu un livre, et un goûter, offerts par l'Amicale Laïque des Parents d'élèves.

Dans un autre domaine, M le Maire avait convié les élèves de l'école élémentaire à une cérémonie commémorative le 9 décembre. Les élèves ont aidé à la plantation d'un arbre du souvenir dans le square derrière la bibliothèque en présence d'élus et de Mme l'Inspectrice.

Le 10 février, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont assisté à un spectacle de musique au Mac Nab à Vierzon, dont le financement a été intégralement pris en charge par l'Amicale Laïque.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risques majeurs a eu lieu le 16 janvier 2023. Il s'agit de garder les élèves en classe au cas où un risque majeur à l'extérieur (inondation, explosion, tempête, nuage toxique...) jusqu'à ce que les autorités permettent une évacuation. Et un 2^{ème} exercice incendie a eu lieu le 3 mars 2023.

En lien avec le projet d'école et la semaine des mathématiques, des ateliers mathématiques ont été proposés aux élèves de toutes les classes, avec notamment un travail en commun pour les niveaux MS et GS.

Un gendarme de la gendarmerie de MEHUN SUR YEVRE est venu le 13 mars présenter le travail à mener pour l'obtention des permis piéton et internet, destinés aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Le permis sera passé et délivré le 16 juin.

Le 28 mars, les élèves de CM2 bénéficieront d'une animation offerte par la SNCF sur les dangers liés au train et sur l'attitude des voyageurs (lien avec l'Education Morale et Civique).

Le 30 mars, tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle sur les 5 sens ou une animation interactive sur la biodiversité, à la salle des fêtes de la commune.

Le 6 avril, et pour 3 séances au total, les élèves de CE1 réunis et les CE2 de Mme DUPEUX se rendront au musée Estève pour des activités d'arts plastiques encadrées.

Le carnaval de l'école est prévu l'après-midi du vendredi 14 avril. Le thème retenu est « les animaux ». Les élèves prépareront leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale Laïque se chargeront des confettis. Et ils prévoiront les gâteaux du goûter. Les parents seront naturellement conviés à y participer, déguisés ou non. Une information circulera dans les cahiers de liaison en temps voulu.

La fin d'année sera marquée par la fête de l'école organisée conjointement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves et les enseignants (vendredi 30 juin après-midi, après la classe). Des jeux seraient organisés à partir de 16h30 par les parents de l'Amicale et mis en place par des parents d'élèves que l'on espère d'ores et déjà nombreux ! Les élèves proposeraient ensuite un spectacle à partir de 18h. Un repas sous forme d'auberge espagnole serait ensuite mis en place pour tous ceux qui le souhaitent. Nous demandons d'ores et déjà à la mairie de prévoir des tables, des chaises, la sono et les barnums. Un mail sera envoyé en temps voulu pour acter cette demande.

L'équipe enseignante réfléchit à d'autres projets pour la fin de l'année scolaire (sorties, run and bike, triathlon...).

Les évaluations

Des évaluations départementales ont concerné la classe de CP en début d'année 2023. Elles permettent de mesurer à un moment de l'année les compétences acquises en lecture, en écriture et en numération. Les résultats ont été communiqués aux parents concernés. Ils sont également remontés à l'Inspection de façon anonyme.

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves :

Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) continuent cette période auprès de tous les élèves qui ont l'autorisation des parents. Ces APC font aussi partie du projet d'école. Elles sont toujours axées autour de la lecture et de la maîtrise de la langue française orale et écrite. Pour l'axe 4, nous continuons l'action « Silence, on lit » pour que les élèves du CP au CM2 puissent bénéficier quotidiennement de ce rendez-vous de lecture. Nous allons toujours une semaine sur deux à la bibliothèque communale grâce à la présence des bénévoles que nous remercions. Et enfin, pour développer le savoir rouler chez les élèves, dans le respect des compétences de chacun, des ateliers et sorties vélo devraient être organisés dans différentes

classes en fin d'année. A ce propos, une formation vélo destinée aux familles sera organisée à l'école en présence du Conseiller pédagogique EPS le 6 avril 2023.

Axe intitulé « Conforter une école bienveillante et exigeante »

La Directrice ne sait pas encore à ce jour si les élèves de CM2 pourront visiter en juin le collège de secteur, le collège Louis Armand de Saint-Doulchard, avec leur enseignante.

Une réunion d'information à destination des parents des futurs élèves de l'école aura lieu le 9 mai, à 17h30, pour accueillir au mieux les futures familles dans un contexte bienveillant. Seront présents l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires M MILLEREUX, la responsable de la cantine, la responsable de l'accueil périscolaire, l'enseignante de PS, Mme THUIZAT et la directrice de l'école. Ensuite la Directrice fixera des rendez-vous pour les admissions à l'école (suite à une inscription à la mairie) les vendredis 12 et 26 mai et 2 juin 2023 (ou à d'autres moments si nécessaire) sur rendez-vous. Un affichage en mairie et à l'école tiendra les parents concernés au courant. Les enfants sont conviés à venir avec leurs parents visiter l'école et rencontrer leur future maîtresse ces jours-là.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués dans les locaux à la demande des enseignants.

Quelques demandes sont listées à la municipalité pour la fin de l'année et l'année scolaire prochaine :

- Changement d'un néon bruyant dans la salle informatique ;
- Problème de porte d'entrée qui ne ferme pas dans la classe de Mme DUPEUX Cécile ;
- Inversion des patères de la salle de poterie avec celles du hall d'entrée de la classe de PS ;
- Réduction de la pression d'eau pour les robinets des WC de la maternelle (MS et GS), voire changement des boutons parfois compliqués à enclencher par les élèves eux-mêmes ;
- Peinture de points au sol pour faciliter la mise en rang des PS dans la cour ;
- Problème de rideaux dans les classes de l'élémentaire ;
- Peinture du couloir de la classe de CM1 CM2 ;
- Fuite au niveau du plafond du hall de la maternelle ;
- Fuites au niveau des toits plats du bâtiment côté rue de la mairie ;
- Problème des mouches dans le bureau de direction ;
- Manque d'un système lors d'un exercice PPMS Attentat intrusion ;
- Sanitaires à rénover dans la cour de l'élémentaire (cf. enquête en 2022 du DDEN) ;
- Enrobé à refaire dans les deux cours de récréation.

L'équipe enseignante est bien consciente que tout ne pourra pas se faire avec le budget alloué à l'école. Les demandes sont cependant listées ici pour garder une trace et laisser libre choix à la municipalité.

Monsieur le Maire a proposé à la Directrice d'informer les représentants de parents que les travaux prévus pour la rénovation des locaux de l'école (changement des menuiseries, agrandissement, rénovation...) ont été votés au Conseil municipal. La Mairie est en attente de subventions et du vote du budget.

5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Suite à des incidents rencontrés à l'école avec les élèves des différentes classes de l'élémentaire, l'équipe enseignante, en Conseil des maîtres, a décidé de mettre les parents au courant par écrit des actes ou propos à caractère sexuel ou violent constatés. La famille concernée recevra un courrier à dater et signer, qui sera conservé par l'enseignant. L'incident remontera en mairie si les faits ont lieu sur le temps d'accueil périscolaire ou le temps de cantine. Il ne faut pas que ces situations se banalisent. L'équipe enseignante est vigilante et ne laissera rien passer. Celle-ci souhaite alerter les familles notamment sur leur responsabilité face à l'usage des réseaux sociaux, des téléphones portables non contrôlé, des jeux vidéo, car cela a une répercussion notable sur l'école et les autres élèves. Une conférence sera proposée aux familles de CM2 à l'initiative du collège Louis Armand de ST DOULCHARD à ce propos. Les familles concernées sont invitées à s'inscrire pour y participer.

Source Eduscol : « Une des missions de l'École est le développement chez l'élève de comportements responsables, dans le cadre de la coopération avec les parents. Elle a un rôle spécifique dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents et à la préparation à leur future vie d'adultes. Son action est complémentaire du rôle premier joué par les familles. »

Une question au sujet des toilettes de l'élémentaire avait été transmise à la Directrice en amont du Conseil. La rénovation n'est pas prévue à ce jour. Mais la Directrice a noté le besoin dans les travaux à effectuer.

Enfin, cette année, le retour au jardin des marais est conditionné par le labour de la parcelle. Une demande d'aide sera distribuée aux familles, afin que les élèves de cycle 2 puissent de nouveau y cultiver fruits et légumes.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché à l'école en double exemplaire.

Fait le 31 mars 2023

La directrice et Présidente du Conseil d'école

Mathilde AUDEBERT



Le Maire

Bernard DUPERAT

Le parent élu, tête de liste
Elodie MONJOINT



